

FORMULE 4

AVIS D'ARRANGEMENT AVEC UNE SOURCE DE REVENU

(Loi sur l'exécution des ordonnances de soutien, L.N.-B. 2005, c.S-15.5. art. 8)

N° du dossier du tribunal _____
[CourtFileNumber]

N° du dossier du SOSF _____
[FSOSCaseNumber]

DESTINATAIRE: AU DIRECTEUR DE L'EXÉCUTION DES ORDONNANCES DE SOUTIEN

Soyez avisé que je soussigné, _____,
[PayerPrimaryName]

arrangement avec ma source de revenu, _____,
(nom de la source de revenu)

qui s'est engagée à le verser au directeur de l'exécution des ordonnances de soutien les sommes exigibles en vertu de l'ordonnance de soutien.

_____ s'engage à déduire le montant de
(nom de la source de revenu)

_____ \$ du revenu payable à _____
[PayerPrimaryName2]

et à le verser au directeur de l'exécution des ordonnances de soutien par virement électronique ou par chèque visé ou par mandat fait à l'ordre du ministre des Finance par

tranches de _____ , _____
(montant) (par semaine , par quinzaine, par mois)

à compter du _____.
(date)

Renseignements sur la source de revenu
(Partie à remplir par la source de revenu.)

Nom de l'entreprise: _____

Dénomination sociale (si elle est différente): _____

Numéro de la corporation: _____

Adresse: _____

Téléphone d'affaires: _____ Télécopieur d'affaires: _____

Responsable de la paye: _____ Numéro de téléphone: _____

FAIT le _____.

Témoin

Signature du payeur

Témoin

Signataire de la source de revenu

Titre ou poste du signataire de la source de revenu: _____

Les paiements doivent être faits au directeur de l'une ou l'autre des façons suivantes :

1. Par chèque à l'ordre du **ministre des Finances** envoyé par la poste à l'adresse suivante :

Unité centrale des paiements du SOSF
Place Chancery, bureau 1089
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1

2. Pour organiser des virements électroniques, veuillez communiquer avec l'Unité centrale des paiements au 506-444-4131.

REMARQUE : Si les paiements ne sont pas effectués conformément au présent avis, un ordre de paiement pourrait être délivré afin d'enjoindre à la source de revenu de faire les paiements au directeur de l'exécution des ordonnances de soutien.

Bureaux locaux du SOSF

Bathurst
254, rue St. Patrick
C.P. 5001
Bathurst (N.-B.)
E2A 3Z9

Campbellton
157, rue Water
C.P. 5001
Campbellton (N.-B.)
E3N 3H5

Edmundston
121, rue de l'Église
C.P. 5001
Edmundston (N.-B.)
E3V 3L3

Fredericton
427, rue Queen
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.)
E3B 5H1

Miramichi
673, route King George
C.P. 104
Miramichi (N.-B.)
E1V 3M2

Moncton
145, boul. Assomption
C.P. 5001
Moncton (N.-B.)
E1C 8R3

Saint-Jean
10, Plaza Peel
C.P. 5001
Saint Jean (N.-B.)
E2L 4Y9

Woodstock
689, rue Main
C.P. 5001
Woodstock (N.-B.)
E7M 5C6